

Agent de maintenance d'équipements de confort climatique

RNCP31682 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Formacode(s)	22671
Code(s) ROME	I1308, F1603
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	19/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

59 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 47 à former et organiser l'évaluation et 12 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800228	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former

Liste complète des 59 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp31682-agent-de-maintenance-d-equipements-de-confort-climatique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Agent de maintenance d'équipements de confort climatique réalise la maintenance préventive des installations

individuelles de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de petite puissance équipées de générateurs gaz, de générateurs au fioul domestique, de générateurs thermodynamiques (de moins de 2 kg de charge de fluide frigorigène HCFC ou 5 teq CO2 de fluide HFC, sans ouverture du circuit de fluide frigorigène ni contrôle d'étanchéité) et d'équipement de renouvellement d'air.

Il intervient dans le respect des contrats, des réglementations et du développement durable.

Il assure les contrôles nécessaires sur le plan de la sécurité, de la qualité des rejets dans l'environnement, et des performances des appareils en termes de consommation énergétique.

Il intervient généralement seul chez l'utilisateur avec qui il est en contact direct. Il est autonome tout en étant placé sous le contrôle direct d'un responsable à qui il retransmet toute information relative à son activité. Il peut travailler en équipe lors d'interventions nécessitant la présence de plusieurs Agents de maintenance. Il est amené à effectuer des interventions dans un contexte à risques : liés à la présence de gaz et de produits de combustion, à la manipulation d'équipements électriques sous tension, à des déplacements fréquents en voiture, à des positions de travail inconfortables et à la manutention de charges en espaces encombrés. Ces interventions nécessitent une attention soutenue. Il devra, pour certaines de ces interventions, disposer d'une habilitation électrique. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention. L'exercice du métier comporte des horaires irréguliers liés aux urgences et aux astreintes. Il fournit au client, en sa qualité de représentant de son entreprise, toute explication concernant ses interventions. Il réalise des interventions sur des équipements caractérisés par de fortes évolutions technologiques et une large diversité qui l'obligent à se former en permanence. Il fait souvent face à des situations imprévues.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la maintenance préventive des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel.

Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique.

Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter dans le cadre de la maintenance préventive, des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

2. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la maintenance préventive des circuits et équipements d'alimentation de gaz résidentiel.

Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance utilisant le gaz.

Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter dans le cadre de la maintenance préventive, des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

3. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.

Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la maintenance préventive des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.

Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter dans le cadre de la maintenance préventive, des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Blocs de compétences

RNCP31682BC01 — Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la maintenance préventive des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel.

Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique.

Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter dans le cadre de la maintenance préventive, des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP31682BC02 — Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la maintenance préventive des circuits et équipements d'alimentation de gaz résidentiel.

Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance utilisant le gaz.

Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter dans le cadre de la maintenance préventive, des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP31682BC03 — Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la maintenance préventive des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.

Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter dans le cadre de la maintenance préventive, des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session,

éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises de maintenance, assurant la gestion technique d'équipements, par contrat, pour le compte de leurs clients.

Les entreprises d'installation d'équipements thermiques ayant un département maintenance.

Les entreprises d'installation-maintenance chauffage de type artisanal, dans le cas où l'Agent possède déjà une expérience de l'installation.

Les collectivités territoriales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent technique de maintenance en chauffage.

Agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux articles R4544-9 et 4544-10 du Code du travail, l'ensemble des opérations décrites dans cet emploi sont réalisées par un professionnel désigné et habilité par son employeur. Le professionnel réalise les opérations selon les modalités telles que définies par l'article R4544-3 du Code du travail.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 048 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 712
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 030 €
Selon la branche	5 000 € – 6 300 €
Prise en charge	Branches concernées
6 030 €	Valeur par défaut · 209 branches
6 300 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 526 €	CPNEFP de la métallurgie
5 000 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	19/12/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP213

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38079

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP213

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31682/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	150 %
Période	03/2022 – 09/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
----------------------	---

Montant total engagé	29 642 €
Coût moyen par dossier	4 940 €
Durée moyenne	341 h
Période	09/2020 – 05/2022
France compétences	52 %
Reste à charge titulaire	24 %
France Travail	23 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.